

## CHARTRE

L'École l'Envol est une école privée hors contrat. Une école avec des valeurs chrétiennes, ouverte à tous et destinée aux enfants de tous horizons, quelle que soient leur culture et leur religion. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge de 15 ans au sein de classes multi-âges.

L'école est animée par une équipe de professionnels de l'éducation et de bénévoles reconnus et qualifiés partageant les valeurs de bienveillance, d'excellence, de liberté et une même vision de l'éducation. L'association Envol64 recrute l'ensemble du personnel en concertation avec la direction de l'école.

### A. L'école L'Envol s'engage

- à offrir un service d'instruction et d'éducation de qualité par la transmission de connaissances, de techniques, d'attitudes, de valeurs, dans une atmosphère de paix, de liberté et de respect de ceux qui nous entourent.
- à respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant et ses besoins particuliers en visant l'excellence.
- à valoriser ses acquis et ses progrès.
- à suivre et/ou compléter les programmes nationaux de cycle 1, 2, 3 et 4 <sup>1</sup> retenus par l'Education Nationale afin de permettre à l'élève d'acquérir le Socle Commun de Compétence. Cela lui permettra de revenir à tout moment vers une scolarité publique ou privée sous contrat.
- à développer son autonomie par diverses méthodes pédagogiques adaptées et mondialement reconnues : MONTESSORI, FREINET, traditionnelle ...
- à travailler en partenariat avec les familles.
- à offrir un cadre où chacun, enfant et adulte, a la liberté d'être lui-même, d'avoir ses opinions et de les exprimer.
- à proposer de manière libre et facultative de découvrir la foi chrétienne que les enseignants vivent eux-mêmes. *Remarque : cette école est une école à orientation chrétienne protestante qui a volontairement mis l'éveil à la foi facultatif et nous ne souhaitons pas laisser entrer d'autres pratiques religieuses ou spirituelles (telles que yoga, méditation, sophrologie et autres).*
- L'équipe pédagogique choisit les thèmes, les intervenants, les ouvrages selon son projet pédagogique. Elle reste seule décisionnaire.

---

<sup>1</sup> Cycle 1 : 3 ans à 5 ans (soit les classes de petite, moyenne et grande section de l'Education Nationale) ; Cycle 2 : 6 ans à 8 ans (soit les classes de CP, CE1 et CE2 de l'Education Nationale) ; Cycle 3 : 9 ans à 11 ans (soit les classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>) ; Cycle 4 : 12 à 15 ans ( soit les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ).

B. En inscrivant leur(s) enfant(s) à l'école L'Envol, **chaque parent s'engage aux** côtés de l'équipe éducative, chacun ayant ses compétences et sa fonction dans la coéducation de l'enfant.

- **Chacun des parents doit être en accord avec le projet pédagogique et respecter les choix et propositions de l'équipe éducative** : choix pédagogiques, éducatifs, proposition de bilans (orthophonie, psychomotricité...).
- Leur participation au « café des parents », temps d'échanges est demandée régulièrement.
- Afin de permettre une bonne cohérence entre l'école et la maison, les parents sont conviés à des rencontres régulières avec l'enseignant, afin de dialoguer sur ce que l'enfant vit à l'école et à la maison. En plus de ces rencontres, les échanges informels réguliers sont bienvenus.
- Permettre la participation de leur enfant aux sorties pédagogiques (temps scolaire) car elles font partie intégrante du programme.
- Respecter les horaires d'entrée et de sorties de classe (ou de garderie).
- Justifier les absences auprès de l'enseignant.
- Adopter un langage et un comportement correct dans l'école (par exemple : ne pas prononcer de mots vulgaires au sein de l'école ou à proximité du portail).

**Une bienveillance les uns envers les autres est souhaitée,  
entre enfants, parents, éducateurs, bénévoles et enseignants.**